

L'histoire environnementale en France et en Allemagne : problèmes actuels et perspectives d'avenir

Université d'été à Paris organisée par l'Institut historique allemand
et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (CHR-GRHEN)

Date : 16-19 juin 2020

Lieu : Institut historique allemand, 8, rue du Parc royal, 75003 Paris

Date limite de dépôt des candidatures prolongée: 16 février 2020

Comité scientifique : Jean-Baptiste Fressoz (EHESS), Frédéric Graber (EHESS), Rainer Babel (IHA), Dorit Brixius (IHA)

Depuis la fin des années 1960, l'histoire environnementale s'est rapidement développée comme une branche nouvelle et importante de la recherche historique. Située à la croisée de nombreuses approches (histoire économique, histoire des techniques, histoire des sciences, histoire sociale...) elle aborde et renouvelle toutes ces questions.

Plutôt qu'une spécialisation sur un objet clairement défini, « l'environnement », l'histoire environnementale propose une nouvelle perspective, attentive à la fois à la nature, à la matérialité des sociétés, aux interactions entre les phénomènes physiques et biologiques et les sociétés, et plus généralement à l'histoire longue des questions environnementales contemporaines.

Les concepts et les méthodes de l'histoire environnementale font donc l'objet d'un débat international animé dans lequel des voix françaises et allemandes jouent un rôle important. L'Université d'été, organisée par l'Institut historique allemand à Paris et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, permettra aux doctorant(e)s, post-doctorant(e)s et étudiant(e)s en master avancé(e)s des deux pays de présenter leurs projets actuels à un cercle d'experts confirmés. L'objectif est d'approfondir, tout en prenant en compte le débat international, la connaissance des approches en histoire environnementale, de les comparer entre elles et de promouvoir la mise en réseau transnationale des jeunes chercheuses et chercheurs dans ce domaine.

L'Université d'été est délibérément conçue pour couvrir différentes époques (de la fin du Moyen Âge à l'époque contemporaine) et la plus grande diversité de sujets possibles. Certaines questions néanmoins guideront les discussions : les savoirs, discours et pratiques structurant la relation entre l'homme et l'environnement ; l'évolution des modes de régulation de l'environnement (pollution, usages des ressources, communs, propriété...); les cadres juridiques et administratifs du « développement » ; l'histoire des formes contemporaines de réflexivité environnementale (« durabilité », « environnement », « climat »); la question des conflits et des inégalités environnementales ; la place des guerres et des crises (économiques, géopolitiques, « naturelles ») dans la reconfiguration des relations entre l'homme et l'environnement ; la prise en compte de la matérialité des systèmes sociaux dans l'écriture de l'histoire ; l'articulation entre modes de consommation et transformation des environnements.

Sous réserve de l'obtention du financement par l'Université franco-allemande, les frais de voyage des participants seront remboursés et une subvention substantielle leur sera accordée pour les frais de logement. Les langues de travail de l'université d'été seront le français et l'allemand, mais des contributions en anglais seront possibles. La maîtrise active d'une langue étrangère et la compréhension passive de la seconde seront requises. Une affiliation à une université allemande ou française est souhaitée, mais elle n'est pas une condition préalable à la participation.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés dans une des langues de la conférence **jusqu'au 16 février 2020** par e-mail à l'adresse suivante : sommeruniversitaet2020@dhi-paris.fr

Les dossiers doivent comprendre un résumé de conférence d'environ 4000 signes (incluant les espaces) ainsi qu'un CV sous forme de tableau avec les détails de la formation universitaire, une liste des publications (si disponible) et les détails des compétences linguistiques.

Les candidat(e)s retenu(e)s devront envoyer un texte de travail de 20.000 à 50.000 signes (incl. les espaces) jusqu'au **15 mai 2020** aux organisateurs.